

NETGEM SA

**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés**
Exercice clos le 31 décembre 2018

ACEFI CL

MAZARS

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

**SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153**

ACEFI CL

48, AVENUE DU PRESIDENT WILSON - 75116 PARIS

TEL : +33 (0) 1 47 27 17 37 - FAX : +33 (0) 1 47 27 59 53

**SOCIETE A RESPONSABILITEE LIMITEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 300 000 EUROS - RCS NANTERRE B 350 044 392**

NETGEM SA

Siège Social : 10 avenue de l'arche, 92419 Courbevoie cedex

Société Anonyme au capital de 5 932 933,40 €

N° Siren : 408 024 578

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

ACEFI CL

MAZARS

NETGEM SA

Comptes consolidés

*Exercice clos le 31 décembre
2018*

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Netgem SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Netgem SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par l’article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l’opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 2 « Principes comptables » de l’annexe des comptes consolidés qui expose les impacts des premières applications au 1^{er} janvier 2018 des normes IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « instruments financiers » ;
- la note 3 « périmètre de consolidation et regroupement d’entreprise » de l’annexe des comptes consolidés qui expose les reclassements effectués en application de la norme IFRS 5 « actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » dans le cadre de la préparation de l’apport par Netgem SA à la société Vitis de la branche d’activité “plateforme Cloud multi-écrans et enregistreur numérique”.

Justification des appréciations - Points clés de l’audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l’audit relatifs aux risques d’anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l’audit des comptes consolidés de l’exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Valorisation des écarts d'acquisition

(note 10 de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à faire des opérations de croissance externe ciblées et à reconnaître plusieurs écarts d'acquisition qui ont été alloués au seul pôle d'activité de Netgem. Ce pôle d'activité regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions de divertissement vidéo pour la maison connectée (hardware et software), principalement à destination des opérateurs multi-services de type FAI.

La Direction financière s'assure lors de chaque exercice que la valeur nette comptable des écarts d'acquisition, figurant au bilan pour un montant de 4,3 millions d'euros, n'est pas supérieure à sa valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Cette valeur recouvrable est déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la juste valeur.

Ainsi, comme indiqué dans la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés, un test de dépréciation des écarts d'acquisition a été réalisé au 31 décembre 2018, notamment, en valorisant le Groupe sur la base d'une approche Sum of the Parts, fondée sur des multiples d'EBITDA de comparable du secteur, ajusté de la valorisation de la participation de Netgem dans Vitis.

Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles des écarts d'acquisition ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel le Groupe opère, est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

Les écarts d'acquisition du groupe représentant un montant significatif et la détermination de leur valeur recouvrable faisant appel au jugement de la direction, la valorisation des écarts d'acquisition a été considérée comme un point clé de l'audit

Réponses apportées lors de notre audit

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie notamment :

- Procéder à une évaluation du caractère raisonnable de la définition de l'UGT ;
- Prendre connaissance des processus mis en place par la Direction pour la réalisation du test de dépréciation du pôle d'activité et notamment :
 - pour la détermination des multiples de marché,
 - pour la détermination de l'EBITDA 2020 utilisé dans la détermination de la valeur recouvrable,
 - pour la valorisation de la participation de Netgem dans VITIS.
- Effectué des entretiens avec la Direction financière groupe pour identifier les principales hypothèses utilisées dans les plans d'affaires et confronter ces hypothèses avec les explications obtenues ;
- Apprécier la fiabilité des données issues du plan d'affaires entrant dans le calcul de la valeur recouvrable et notamment la sensibilité des hypothèses retenues ;
- Concernant le modèle utilisé pour la détermination des valeurs recouvrables, avec l'appui de nos experts en évaluation :
 - Nous avons testé la fiabilité mathématique du modèle et recalculé les valeurs recouvrables,
 - Nous nous sommes assurés de la cohérence de la méthodologie de détermination des taux d'actualisation et de croissance infinie, comparer ces taux avec des données de marché ou des sources externes et nous avons recalculé ces taux avec nos propres sources de données.

- S'assurer du correcte reclassement en IFRS 5 « actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » de la branche d'activité « plateforme Cloud multi-écrans et enregistreur numérique » apportée par Netgem SA à la société Vitis.

**Caractère recouvrable des impôts différés actifs relatifs aux déficits reportables
(note 9 de l'annexe aux comptes consolidés)**

Risque identifié

Au 31 décembre 2018, le groupe possède 16,4 millions d'euros de déficit fiscaux reportables issus de la fusion avec Vidéofutur. Une partie de ces déficits reportables a donné lieu à la comptabilisation d'un actif d'impôts différé à hauteur de 4,6 millions d'euros.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Comme indiqué dans la note 9 de l'annexe, l'estimation de la recouvrabilité de l'impôt différé actif sur les résultats fiscaux de la société Netgem est établie sur la base de projections à sept ans. La capacité du groupe à imputer à un horizon de temps raisonnable ses actifs d'impôts différés est appréciée par la direction à la clôture de chaque exercice.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'incertitude relative au caractère recouvrable des impôts différés actifs relatifs aux déficits reportables de la société Netgem au 31 décembre 2018 et du jugement exercé par la direction à cet égard.

Réponses apportées lors de notre audit

Notre approche d'audit a consisté à apprécier la probabilité que la société puisse utiliser dans le futur des pertes fiscales reportables générées à ce jour, notamment au regard de la capacité de la société à dégager des profits taxables futurs permettant d'absorber les pertes fiscales antérieures.

Nous avons analysé la cohérence de la méthodologie appliquée pour la reconnaissance des impôts différés comptabilisés avec les règles fiscales en vigueur à la clôture, notamment avec les taux d'impôt adoptés et les règles de limitation d'imputation des déficits imposables.

Pour l'appréciation des profits taxables futurs, nous avons évalué la fiabilité du processus d'établissement du plan prévisionnel d'utilisation des déficits à sept ans sur la base duquel le groupe a estimé la probabilité de recouvrement de ses actifs d'impôts différés en :

- examinant la procédure d'établissement et d'approbation du dernier budget qui a servi de base aux estimations ;
- comparant les projections de résultats des exercices antérieurs avec les résultats réels des exercices concernés ;
- appréciant que la structure du compte de résultat utilisée dans l'établissement du budget est cohérente avec la structure de coûts actuelle de la société ;
- faisant un examen critique des hypothèses utilisées par la direction pour établir les projections de résultats, notamment en appréciant leur cohérence par rapport aux informations recueillies lors de nos entretiens avec les membres de la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Netgem SA par votre assemblée générale du 15 juin 2007 pour le cabinet ACEFI CL et du 3 mai 2018 pour le cabinet MAZARS.

Au 31 décembre 2018, le cabinet ACEFI CL était dans la douzième année de sa mission sans interruption et le cabinet MAZARS dans la première année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et Courbevoie, le 10 avril 2019

Les commissaires aux comptes

MAZARS



Marc Biasibetti

ACEFI CL



Matthieu Mortkowitch

3. Comptes consolidés 2018

3.1. État du résultat global

Données en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et résultat par action	Notes	2018	2017
Chiffre d'affaires	4	41 828	61 816
Coût des ventes		(23 291)	(37 230)
Marge brute		18 537	24 586
Frais marketing et commerciaux		(7 215)	(8 792)
Frais de recherche et développement	6	(6 229)	(5 851)
Frais généraux		(2 772)	(3 668)
Résultat opérationnel courant		2 321	6 275
Autres produits et charges opérationnels	7	2 090	756
Résultat opérationnel		4 411	7 031
<i>Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie</i>		-	686
<i>Coût de l'endettement financier brut</i>		(278)	-
Coût de l'endettement financier net	8	(278)	686
Autres produits et charges financiers	8	(575)	(448)
Quote-part de résultat des entreprises associées		(2 803)	(1 952)
Impôt sur les résultats	9	(552)	(644)
Résultat net de l'ensemble consolidé		203	4 673
<i>Dont part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		203	4 673
<i>Dont part attribuable aux actionnaires minoritaires</i>		-	-
Résultat net par action :			
<i>Résultat net (Part attribuable aux actionnaires de la société mère) par action</i>		0,01	0,13
<i>Résultat net (Part attribuable aux actionnaires de la société mère) dilué par action</i>		0,01	0,12
Nombre d'actions retenu pour le calcul des résultats par action :			
<i>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation net des actions propres</i>		27 337 771	37 349 200
<i>Nombre d'actions et d'options dilutives</i>		1 140 000	1 240 000
<i>Nombre moyen d'actions et d'options dilutives en circulation</i>		28 477 771	38 589 200
Résultat net de la période		203	4 673
Éléments recyclables en résultat		125	(298)
<i>Écarts de change résultant de la conversion des états financiers des filiales étrangères</i>		125	(298)
Éléments ultérieurement non recyclables en résultat		9	-
<i>Écarts actuariels sur engagements de retraite</i>		9	-
Total des autres éléments du résultat global		134	(298)
Résultat net global		337	4 375
<i>Part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		337	4 375
<i>Part attribuable aux actionnaires minoritaires</i>		-	-

3.2. État de la situation financière

ACTIFS – en milliers d’euros	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Écarts d’acquisition	10	4 295	5 823
Immobilisations incorporelles	11	23	145
Immobilisations corporelles	12	283	547
Participation dans les entités associées	13	2 350	4 897
Actifs financiers non courants	14	667	2 593
Impôts différés actifs	9	4 060	4 531
Total des actifs non courants		11 678	18 536
Stocks	15	842	387
Clients	16	10 174	16 397
Autres actifs courants	17	5 207	6 320
Actifs financiers courants	14	7 130	7 586
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	10 981	10 249
Total actifs courants		34 334	40 939
Actifs destinés à être cédés et activités abandonnées		1 983	-
TOTAL DES ACTIFS		47 995	59 475

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS – en milliers d’euros	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Capital		5 933	5 933
Réserves liées au capital		4 414	3 566
Réserves et résultat consolidés		13 675	18 242
Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires de la société mère		24 022	27 741
Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires minoritaires		-	-
Capitaux propres	19	24 022	27 741
Impôts différés passifs		-	-
Avantages au personnel	20	160	229
Provisions – part non courante	21	-	-
Passifs financiers non courants	22	308	2 869
Total des passifs non courants		468	3 098
Passifs financiers courants	8 & 22	7 206	3 027
Provisions – part courante	21	54	1 879
Fournisseurs et comptes rattachés	23	12 049	18 447
Autres passifs courants	24	3 956	5 283
Total des passifs courants		23 265	28 636
Passifs destinés à être cédés et activités abandonnées		240	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		47 995	59 475

3.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Données en milliers d'euros, sauf nombre d'actions	Capital		Réserves liées au capital	Réserves et Résultats consolidés	Autres			Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires de la société mère	Capitaux propres, part attribuable aux actionnaires minoritaires	Total
	Nombre d'actions	Montan t			Écarts de conversion	Actions propres	Total Autres			
Au 31 décembre 2016	41 360 384	8 272	14 559	37 864	1 115	(7 596)	(6 481)	54 214	-	54 214
Augmentation de capital	(11 695 717)	(2 339)	(11 671)	(14 415)			-	(28 425)		(28 425)
Dividendes versés				(5 724)			-	(5 724)		(5 724)
Paiement fondé sur des actions			678				-	678		678
Opérations sur actions propres						2 623	2 623	2 623		2 623
Résultat net de la période				4 673			-	4 673		4 673
Écarts de conversion					(298)		(298)	(298)		(298)
Écarts actuariels sur engagements de retraite							-	-		-
Autres							-	-		-
Au 31 décembre 2017	29 664 667	5 933	3 566	22 398	817	(4 973)	(4 156)	27 741	-	27 741
Augmentation de capital							-	-		-
Dividendes versés				(2 756)			-	(2 756)		(2 756)
Paiement fondé sur des actions			848				-	848		848
Opérations sur actions propres						(2 148)	(2 148)	(2 148)		(2 148)
Résultat net de la période				203			-	203		203
Écarts de conversion					125		125	125		125
Écarts actuariels sur engagements de retraite				9			-	9		9
Autres							-	-		-
Au 31 décembre 2018	29 664 667	5 933	4 414	19 854	942	(7 121)	(6 179)	24 022	-	24 022

3.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

Données en milliers d'euros	2018	2017
Résultat net consolidé (y compris part attribuable aux actionnaires minoritaires)	203	4 673
Part attribuable aux actionnaires minoritaires dans le résultat	-	-
Quote-part des résultats des entreprises associées	2 803	1 952
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors dépréciation des actifs courants) (1)	(1 410)	(382)
Charges et produits calculés liés aux bons et options de souscription et actions gratuites	848	678
Plus ou moins-values de cession – gain réalisé suite à la dilution sur Vitis	(470)	(459)
Pertes sur créances financières	-	-
Autres produits et charges calculés	-	-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 974	6 462
Produits financiers nets	278	(686)
Produit / Charge d'impôt (y compris impôts différés)	552	644
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	2 804	6 420
Impôt versé (B)	93	(400)
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	(1 527)	8 028
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	1 370	14 048
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(100)	(138)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	166	-
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(1 751)	(7 779)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	4 922	6 696
Dividendes reçus	-	-
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	-	(291)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (E)	3 237	(1 512)
Sommes reçues lors de l'exercice de bons et options de souscription	-	(25 000)
Dividendes versés aux actionnaires	(2 756)	(5 724)
Remboursement d'emprunts et de dettes financières (dont contrats de location financement)	(3 896)	(4 055)
Émissions d'emprunts et de dettes financières	5 129	-
Rachats et reventes d'actions propres	(2 034)	(864)
Produits financiers nets	(278)	686
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (F)	(3 835)	(34 957)
Incidence du reclassement de la trésorerie en Actifs destinés à être cédés	(70)	-
Incidence des variations des cours de devises (G)	30	(138)
Variation de trésorerie nette (D+E+F+G)	732	(22 559)
<i>Trésorerie à l'ouverture</i>	<i>10 249</i>	<i>32 808</i>
<i>Trésorerie à la clôture</i>	<i>10 981</i>	<i>10 249</i>

4. Annexes aux comptes consolidés

GÉNÉRALITÉS

Note 1	Faits marquants de la période
Note 2	Principes comptables
Note 3	Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprises
Note 4	Secteurs opérationnels

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Note 5	Effectifs et charges de personnel
Note 6	Frais de recherche et développement
Note 7	Autres produits et charges opérationnels
Note 8	Résultat financier
Note 9	Impôts sur les résultats

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Note 10	Écarts d'acquisition
Note 11	Immobilisations incorporelles
Note 12	Immobilisations corporelles
Note 13	Participations dans les entités associées
Note 14	Actifs financiers
Note 15	Stocks
Note 16	Clients
Note 17	Autres actifs courants
Note 18	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Note 19	Capitaux propres et informations sur le capital
Note 20	Provisions pour retraite
Note 21	Provisions
Note 22	Passifs financiers
Note 23	Fournisseurs
Note 24	Autres passifs courants
Note 25	Actifs et passifs financiers

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Note 26	Instruments financiers et informations sur les risques financiers
Note 27	Engagements hors état de la situation financière
Note 28	Rémunération des dirigeants
Note 29	Informations sur les parties liées
Note 30	Événements survenus après la clôture de l'exercice
Note 31	Honoraires des commissaires aux comptes

4.1. Généralités

Informations relatives à l'entreprise

Le Groupe Netgem est un acteur innovant dans les solutions de divertissement pour la maison connectée. La société mère du Groupe, Netgem SA (la « Société »), est une société anonyme domiciliée en France et régie par les dispositions de la loi française. La Société a été constituée en juin 1996 et est cotée sur Euronext (compartiment C).

Les comptes consolidés du Groupe Netgem (le « Groupe ») ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 mars 2019 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 14 mai 2019.

4.1.1. NOTE 1 - Faits marquants

De nombreux opérateurs de télécommunications réduisent leurs investissements IPTV, en particulier dans les pays où les revenus par abonné sont les plus bas et pour lesquels les retours sur investissement sont plus longs. Cette situation a fortement pesé sur les ventes de décodeurs du Groupe en 2018. Le revenu net a cependant baissé moins vite que le chiffre d'affaires, du fait des revenus récurrents de maintenance logicielle et de services. Le Groupe a ajusté sa structure de coûts en conséquence, principalement pour les activités internationales.

La société a lancé au premier semestre 2018 son service OTT sur le marché anglais. Ce service et les équipements associés ont été plusieurs fois primés :

- « Most innovative in home device » à TV Connect 2018 ;
- The Connies 2018's « Best user experience beyond tv & video » ;
- « Content Innovation Awards 2017 » au titre des « Consumer Equipment Innovation ».

Vitis, détenue à 51,2 % par le Groupe Netgem et fournisseur « Fiber to the home » (FTTH) de services de divertissement en France dans les zones « non denses », dites Réseaux d'Initiative Publique (« RIP »), continue de se développer fortement (+86% de chiffre d'affaires en 2018).

Les RIP concernent en France 40% des foyers. Pour ces 17 millions de maisons, le réseau Fibre est financé par des fonds public-privé, avec un modèle d'accès « ouvert » permettant à tout opérateur multi-services de fournir son offre de services digitaux sans supporter les investissements d'infrastructure.

Vitis a finalisé un nouveau tour de financement de 4 millions d'euros souscrit à 50 / 50 par la Caisse des Dépôts et Réunicable. L'offre continue également de s'enrichir avec les signatures de Comedy Central (Viacom) et DisneyTEK.

Vitis étant co-contrôlée par Netgem, elle est mise en équivalence dans les comptes.

Lors de l'assemblée générale du 3 mai 2018, les mandats de M. Joseph Haddad et des sociétés J2H et Fast Forward en qualité d'administrateur ont été renouvelés pour 4 ans. Ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le Groupe a par ailleurs maintenu sa politique de dividendes en décidant de distribuer € 0,10 par action à ses actionnaires en mai 2018. Pour mémoire, le groupe avait distribué :

- € 0,15 par action en 2015 ;
- € 0,15 par action en 2016 ;
- € 0,15 par action en 2017.

4.1.2. NOTE 2 - Principes comptables

Référentiel comptable - Déclaration de conformité

En application du règlement européen n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe Netgem de l'exercice 2018 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2018 et tel qu'adopté dans l'Union Européenne à la date de clôture des comptes.

Date de clôture des sociétés du Groupe

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année, y compris Vitis, société mise en équivalence.

Évolutions des règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 sont identiques à celles utilisées par le Groupe au 31 décembre 2017 à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations obligatoires à compter du 1er janvier 2018 qui sont décrits ci-après :

- IFRS 9 - Instruments financiers, voir analyse infra.
- IFRS 15 et clarification d'IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, voir analyse infra.
- Amendement IFRS 2 - Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions.
- IFRIC 22 - Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipé.
- Amendement IAS 40 - Transferts d'immeubles de placement.
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2014 - 2016.

Analyse IFRS 9

"IFRS 9 - Instruments financiers", redéfinit la classification et l'évaluation des actifs et des passifs financiers, le modèle de dépréciation des actifs financiers, fondé sur les pertes attendues et le traitement de la comptabilité de couverture.

Netgem ne détient pas d'actifs financiers visés par les modifications introduites par IFRS 9 et ne procède pas systématiquement à des opérations de couverture

En ce qui concerne, la dépréciation des actifs financiers et en particulier des créances commerciales selon le modèle des « pertes attendues », il convient également de se référer sur la gestion du risque crédit client. La clientèle du groupe, principalement constituée d'opérateurs multi-services, étant très concentrée, le modèle de « pertes attendues » est donc peu adapté. On notera également qu'aucune dépréciation clients n'avait été enregistrée au 31 décembre 2018 (voir note 16 Clients et comptes rattachés).

Analyse IFRS 15

Le groupe propose des technologies matérielles et logicielles ainsi que des services aux opérateurs de télécommunications.

Pour cela, Netgem livre aux opérateurs de télécommunications du matériel (décodeurs ou autre) accompagné du logiciel / licence ou software nécessaires à son fonctionnement. Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la livraison du matériel incluant la licence du logiciel. IFRS 15 ne change pas ce mode de comptabilisation, car le transfert de contrôle (y compris de la licence - droit d'usage) s'opère au moment de la livraison.

Le chiffre d'affaires lié à la vente de maintenance du logiciel est étalé dans le temps (12 mois).

Ces nouvelles normes et interprétations sont sans effet significatif sur les comptes au 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018 présentés.

Normes IFRS, amendements ou interprétations applicables en 2019 et non anticipés par le Groupe

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation des contrats de location. L'application de ce texte conduira à reconnaître au bilan tous les engagements de location, sans distinction entre contrats de « location simple » et contrats de « location-financement ». En tant que preneur, Netgem est engagé aujourd'hui essentiellement dans des contrats de location simple, notamment pour les locaux du siège à Paris La Défense. Côté bailleur, il n'y a pas de changement donc la norme est sans impact significatif sur les états financiers, à l'exception de nouvelles informations à présenter dans les Notes.

Amendements IFRS 9 – Instruments financiers : Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative ;

Amendements IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises : Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises ⁽¹⁾ ;

Amendements IAS 19 – Avantages du personnel : Modification, réduction ou liquidation de régime ⁽¹⁾ ;

IFRIC 23 – Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat

Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2015-2017 ⁽¹⁾.

L'analyse des incidences de l'application de ces autres amendements, interprétations et améliorations, est en cours.

Normes IFRS, amendements ou interprétations applicables après 2019

IFRS 17 – Contrats d'assurance ⁽¹⁾ ;

Amendements IFRS 3 – Regroupement d'entreprises : définition d'une activité ⁽¹⁾ ;

Amendements IAS 1 – Présentation des états financiers et IAS 8 – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : définition de la matérialité ⁽¹⁾.

L'analyse des incidences de l'application de ces normes et amendements est en cours.

Bases de préparation – recours à des estimations

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs, en application des principes IFRS.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche (sauf indication contraire).

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite, de la part de Netgem, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur les montants des actifs et des passifs que sur ceux des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir des expériences passées et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les montants définitifs qui figureront dans les futurs états financiers de Netgem pourront être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue.

Les principales estimations retenues au titre de l'exercice 2018 qui contribuent de manière significative à la présentation des états financiers sont principalement relatives à la valorisation du goodwill et des impôts différés actifs et à l'évaluation des provisions pour risques.

Ces estimations ont été établies en fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les résultats finaux peuvent différer de ces estimations.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Monnaie de présentation

L'euro est la monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes de la société mère Netgem et de ses filiales, hormis celles qui sont établies hors de la zone euro.

Conformément à la norme IAS21 - Effets des variations des cours des monnaies étrangères, la monnaie fonctionnelle retenue pour les sociétés Netgem Singapour, Netgem Australie et Netgem Mexico est le dollar américain, les prix de vente et coûts d'achats des biens de ces filiales étant libellés et réglés dans cette devise.

Les cours de change utilisés sont les suivants :

1 € = x devise	Pays	Taux d'ouverture	Taux moyen	Taux de clôture
GBP	Royaume Uni	0,8872	0,8849	0,8945
USD	Singapour, Australie, Mexique	1,1993	1,1810	1,145

Présentation des états financiers

Comme le permet la norme IAS 1 *Présentation des états financiers (norme révisée)*, le Groupe présente le compte de résultat par fonction.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel avant constatation des « autres charges et produits opérationnels ». Ces éléments sont des charges ou des produits en nombre très limité, inhabituels et peu fréquents, de montant particulièrement significatif et dont la présentation globalisée au sein des autres éléments de l'activité serait de nature à fausser la lecture de la performance du Groupe.

S'agissant de l'état de la situation financière, les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont considérés comme non courants. Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou qui échoiront dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

Information sectorielle

Il n'existe qu'un seul pôle d'activité, ou secteur au sens d'IFRS 8, au sein du Groupe qui regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions pour la maison connectée, principalement à destination des opérateurs multi-services. Cette présentation pourrait être modifiée à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des devises. La politique actuelle du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité commerciale.

Les instruments financiers utilisés au cours de l'exercice 2018 pour couvrir le risque de change ont été qualifiés d'instruments de couverture. En conséquence, les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché de ces instruments ont été comptabilisés en résultat opérationnel courant.

4.1.3. NOTE 3 – Périmètre de consolidation et regroupements d'entreprise

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société et sont consolidées par intégration globale. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Co-entreprises

Le partenariat, sous contrôle conjoint, existant au sein du Groupe chez la société Vitis, constitue une co-entreprise au sens de la norme IFRS 11 et est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence en application d'IFRS 11.

Entreprises associées

Les entreprises dans lesquelles la Société exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence, l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Périmètre de consolidation

Les variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice concernent la Société Digitime qui était mis en équivalence et qui a été sortie du périmètre, comme suite à sa liquidation intervenue le 20 décembre 2018 et la participation de Netgem dans Vitis qui est passée de 56,3% à 51,2 %, du fait de l'augmentation de capital réalisée par Réunicable au travers de l'exercice de 149 701 bons de souscriptions.

Au 31 décembre 2018, le périmètre de consolidation constitué des filiales consolidées par intégration globale et des co-entreprises consolidées par mise en équivalence s'établit comme suit :

Nom de la Société	Adresse du siège social	N° de SIREN	Pays d'activité	Méthode de consolidation (1)	% contrôle	% intérêts
Netgem S.A.	Le colisée ,10 avenue de l'Arche 92 419 Courbevoie	408024578	France		Société mère	
Netgem Singapore	51 Goldhill Plaza 21-02/06 Singapore 308900	200916430D	Singapour	IG	100%	100%
Netgem Australie	263 Clarence street - Sydney	142471243	Australie	IG	100%	100%
Netgem UK Ltd	17 Trinity House, Borehamwood, WD6 1DA UNITED KINGDOM	820 24 99	UK	IG	100%	100%
Netgem Mexico SA de CV	Avenida Oaxaca 96, Int 201 D, Colonia Roma Norte 06700 Mexico	NME1402277X1	Mexique	IG	100%	100%
Vitis	Le colisée ,10 avenue de l'Arche 92 419 Courbevoie	820928521	France	MEE	52%	51%
Connected Labs	50 impasse des 3 pointes, 34980 Saint Gely du Fesc	522638428	France	IG	100%	100%

(1) IG : Intégration globale, MEE : Mise en Équivalence

L'apport par Netgem à Vitis de la branche d'activité "plateforme Cloud multi-écrans et enregistreur numérique" est en cours de préparation depuis la fin de l'exercice 2018.

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », la branche d'activité dont l'apport est envisagé est présentée au bilan du 31 décembre 2018 sur 2 lignes distinctes : « Actifs des activités destinées à être cédées » et « Passifs des activités destinées à être cédées ». Dans le tableau de flux de trésorerie, le montant de la trésorerie de la branche apportée a été reclassé sur une ligne spécifique au 31 décembre 2018, date du reclassement de cette branche d'activité en activité destinée à être cédée.

Les actifs et passifs de la branche d'activité dont l'apport est projeté au cours de l'année 2019 ont été reclassés en actifs et passifs des activités destinées à la vente au 31 décembre 2018. Ils se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2018
Ecarts d'acquisition	1 528
Clients et comptes rattachés	314
Autres actifs courants	71
Trésorerie et équivalents de trésorerie	70
Total des actifs des activités destinées à être cédées	1 983
Avantages au personnel	26
Fournisseurs et comptes rattachés	12
Autres passifs courants	202
Total des passifs des activités destinées à être cédées	240

4.2. État du résultat global

4.2.1. NOTE 4 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est essentiellement composé des revenus résultant des ventes de solutions numériques logicielles et matérielles.

La Société reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de solutions logicielles et matérielles à la livraison lorsqu'il n'existe plus d'obligation significative de la part de la Société. Netgem offre par ailleurs à ses clients une garantie sur équipements défectueux d'une durée de 12 à 24 mois intégralement couverte par la garantie commerciale dont elle bénéficie dans le cadre de ses contrats de sous-traitance industrielle. IFRS 15 ne change pas ce mode de comptabilisation, car le transfert de contrôle (y compris de la licence - droit d'usage) s'opère au moment de la livraison.

Les logiciels d'accès à Internet intégrés aux solutions sont considérés selon le type de contrat conclu avec le client comme formant avec les terminaux un ensemble indissociable ou peuvent être cédés séparément sous forme de licence. Dans ce dernier cas, le revenu de licence est reconnu lors de la livraison au client final des terminaux utilisant cette licence, lorsqu'il n'existe plus d'obligation significative de la part de la Société.

En cas de cession de licence dissociée d'une vente de solution matérielle, le revenu est reconnu lors de la mise à disposition du droit d'utilisation commercial de la licence.

Netgem reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de prestations de maintenance et de support de façon linéaire sur la durée du contrat.

Dans le cas de prestations de service spécifiques facturées à ses clients, Netgem reconnaît le chiffre d'affaires lorsque le service est rendu.

4.2.2. NOTE 5 Effectifs et charges de personnel

Effectifs

Au 31 décembre 2018, l'effectif total du Groupe hors personnel mis à disposition et hors effectif des co-entreprises et entreprises associées s'élève à 68 personnes, contre 84 au 31 décembre 2017.

Charges de personnel

Au cours de l'exercice 2018, les charges de personnel, y compris les provisions pour retraite (nettes des reprises) et paiement en actions, se sont élevées à K€ 8 785 contre K€ 9 100 sur l'exercice 2017, réparties comme suit :

(en milliers d'euros)	2018	2017
Rémunérations et charges sociales	(9 044)	(9 407)
Crédit impôt recherche	1 064	1 027
Provision pour retraite	43	(42)
Incidence des paiements en actions	(848)	(678)
Total	(8 785)	(9 100)

Options de souscription ou d'achat d'actions

En mai 2018, les actionnaires de la Société ont autorisé le Conseil d'Administration à procéder à une allocation d'options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions de la Société au profit de salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales dans la limite 1 500 000 d'actions et ce dans un délai de 38 mois arrivant à échéance en août 2019 (16^{ème} résolution). Le prix d'exercice des options sera fixé par le Conseil d'administration, le jour où les options seront consenties. Dans le cas d'octroi d'options de souscription, le prix de souscription des actions ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne du cours de l'action lors des vingt jours de bourse précédant le jour où les options de souscription seront consenties. Dans le cas d'octroi d'options d'achat, le prix d'achat des actions ne pourra être ni inférieur à 80% de la moyenne du cours de l'action lors des vingt jours de bourse précédant le jour où les options d'achat seront consenties, ni inférieur à 80% du cours moyen d'achat des actions de la Société détenues par celle-ci en application des articles L.225-208 et L.225-209 du Code de commerce.

Sous réserve de délais plus courts arrêtés par le Conseil d'Administration, les options pourront être exercées jusqu'au dixième anniversaire de la date d'allocation.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune attribution d'options n'a été réalisée et aucune charge n'a été comptabilisée.

Programme d'actions gratuites

Pour le calcul du résultat dilué par action, le résultat net part attribuable aux actionnaires de la société mère et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si et seulement si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action. Il est fait application de la méthode d'achat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen de l'action sur la période.

Programmes d'actions gratuites antérieurs à l'exercice 2018

Il est rappelé qu'au cours de l'exercice 2016 et 2017 des salariés du Groupe ont bénéficié des attributions suivantes :

- 740 000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2019 ;
- 200 000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2019 ;
- 200 000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2019 ;
- 50 000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2019 sous conditions de performance ;
- 50 000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2020 sous conditions de performance.

Avantages remis au personnel et réglés par remise d'instruments de capitaux propres

Sur l'exercice 2018, la valeur des actions gratuites, considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des actions gratuites reçues et imputée en charges de personnel, s'est élevée à K€ 848.

Les principales hypothèses du modèle d'évaluation ont été les suivantes :

Date d'ouverture des plans	09-juin-16		09-juin-16		Total
	28-juil.-16	15-déc.-16	11-oct.-17	11-oct.-17	
Date d'attribution des actions gratuites					
Quantités attribuées	740 000	200 000	250 000	50 000	1 240 000
Quantités annulées			(50 000)	(50 000)	(100 000)
Maturité jusqu'à l'échéance	3 ans	2,62 ans	1,79 ans	2,79 ans	
Rotation cumulée à la date d'attribution	0% Dir. & Salariés	0% Dirigeants	0% Dirigeants	0% Dirigeants	
Juste valeur des actions (en euros)	1,83	1,85	2,52	2,52	
Coût exercice 2017 (en K€)	451	141	76	10	678
Coût exercice 2018 (en K€)	451	141	265	(10)	848

Provisions pour retraite

Ces provisions concernent essentiellement les régimes à prestations définies, non financés, en France. Sur l'exercice écoulé, les engagements de retraite ont diminué et s'élèvent à K€ 186 au 31 décembre 2018 contre K€ 229 au 31 décembre 2017.

En France, le régime à prestations définies concerne le versement d'indemnités de départ en retraite. Le Groupe provisionne ses engagements envers les salariés en application des dispositions des conventions collectives des commerces de détail, de bureautique et d'informatique relatives au départ et à la mise à la retraite, dispositions modifiées en 2004 à la suite de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre de ces régimes sur 2018 sont décrites ci-après :

- Application d'un taux de revalorisation annuel des salaires de 2,5 % ;
- Application d'un taux d'actualisation net d'inflation de 1,57% ;
- Il a été considéré que les départs interviendraient à l'âge légal de départ à la retraite ;
- L'hypothèse de rotation des effectifs a été mise à jour en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années ;
- Départ à l'initiative du salarié ;
- Age de départ à la retraite : 67 ans.

La charge de l'exercice correspondant à la somme du coût des services rendus, est entièrement constatée en « Charges de personnel ».

4.2.2. NOTE 6 Frais de recherche et développement

Le Groupe réalise des dépenses de recherche et développement et les frais de développement sont capitalisés quand les critères requis par la Norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » sont remplis (voir Note 11). En 2018 et 2017, le groupe n'a pas capitalisé de frais de développement, contrairement à certaines années antérieures.

Le Groupe bénéficie d'un Crédit d'Impôt Recherche qui est déduit des charges de recherche et développement.

(en milliers d'euros)	2018	2017
Dépenses de recherche et développement	(7 314)	(6 980)
Dépenses de recherche et développement financées par crédit d'impôt recherche	1 226	1 199
Amortissement des frais de développement immobilisés	(141)	(70)
Total des frais de recherche et développement constatés en résultat	(6 229)	(5 851)

4.2.3. NOTE 7 Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	2018	2017
Résultats de cession	425	466
Autres produits et charges opérationnels	1 665	290
Total	2 090	756

4.2.4. NOTE 8 Résultat financier

Les principales composantes du résultat financier sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	2018	2017
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	686
Coût de l'endettement financier brut	(278)	-
Coût de l'endettement financier net	(278)	686
Gains (pertes) nets de change	(544)	(644)
Autres charges et produits financiers	(31)	196
Autres produits et charges financiers	(575)	(448)
Résultat financier	(853)	238

En 2018 la perte financière atteint K€ 853 et comprend principalement K€ 544 de perte de change et K€ 278 de coût d'endettement financier comme suite à la mise en place de solutions de financement de type affacturage (cf. Note 4.3.13 - Passifs Financiers).

4.2.5. NOTE 9 Impôts sur les résultats

Ventilation de la charge ou du produit d'impôts

La charge d'impôts sur les bénéfices se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)	2018	2017
(Charge) Produit d'impôt courant	(81)	(256)
(Charge) Produit d'impôts différés	(471)	(388)
Total	(552)	(644)

Impôts différés

Impôts différés constatés dans l'état de la situation financière

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- l'écart d'acquisition non déductible fiscalement,
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable,
- les différences temporelles liées à des investissements dans des filiales, coentreprises ou entreprises associées dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

(en milliers d'euros)	31/12/2018	variation	reclassement	31/12/2017
Impôts différés actifs	4 060	(471)		4 531
Impôts différés passifs				
Total	4 060	(471)	0	4 531

Les reports déficitaires indéfiniment reportables issus de la fusion avec Vidéofutur et sur lesquels il existe une probabilité d'imputer des bénéfices futurs ont été évalués à € 16,4 millions au 31 décembre 2018. Cette estimation repose sur les bénéfices taxables probables attendus au niveau de Netgem SA et la poursuite des activités à l'origine des déficits. Les impôts différés actifs correspondants s'établissent à € 4,6 millions. L'estimation de la recouvrabilité de l'impôt différé actif sur les résultats fiscaux de Netgem est établie sur la base de projections à 7 ans.

La diminution de l'impôt différé actif sur déficit reportable s'explique par l'imputation de déficit reportable sur le résultat fiscal.

(en milliers d'euros)	31/12/2018	variation	reclassement	31/12/2017
Déficits fiscaux activés	4 454			4 454
Autres décalages temporaires	(394)	(471)		77
Total	4 060	(471)	-	4 531

Rapprochement de l'impôt comptabilisé et de l'impôt théorique

L'écart entre l'impôt sur les sociétés calculé selon le taux en vigueur en France et le produit ou la charge d'impôt au compte de résultat s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2018	2017
Résultat avant impôt hors résultat des filiales mises en équivalence	3 558	7 269
<i>Taux d'impôt en vigueur</i>	<i>34,43%</i>	<i>34,43%</i>
(Charge) Produit d'impôt théorique calculé au taux en vigueur	(1 225)	(2 503)
Incidence sur la (charge) produit d'impôt des :		
Déficits antérieurement activés : diminution du taux d'impôt et déficits non utilisés	119	-
Déficits de la période non activés	(231)	(62)
Déficits antérieurs activés sur l'exercice	0	440
Différentiel de taux	390	969
Impôt sur la charge calculée au titre d'IFRS 2	(292)	(233)
Autres différences	687	745
(Charge) Produit d'impôt constaté au compte de résultat	(552)	(644)

Au 31 décembre 2018, les déficits fiscaux du Groupe, qui pourraient être utilisés sur les bénéfices futurs, s'établissent et se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Netgem SA non activés	9 265	9 680
Netgem SA activés	15 401	12 481
Connected Labs non activés	2 504	1 329
Total	27 170	23 490

4.3. État de la situation financière

4.3.1. NOTE 10 Écarts d'acquisition – regroupements d'entreprises

La variation des écarts d'acquisition en valeur nette se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Valeur nette en début d'exercice	5 823	5 311
Quote-part du goodwill Connected Labs	-	512
Reclassement en Actifs destinés à être cédés	(1 528)	-
Valeur nette en fin d'exercice	4 295	5 823

Un test de dépréciation des écarts d'acquisition a été réalisé au 31 décembre 2018 en comparant la valeur comptable des capitaux propres consolidés à :

- la capitalisation boursière du Groupe ; et à
- valorisation de Groupe sur la base d'une approche *Sum of the Parts*, fondée sur des multiples d'EBITDA de comparable du secteur, ajusté de la valorisation de la participation de Netgem dans Vitis.

Ces deux méthodes de tests ont conduit à l'absence de dépréciation.

4.3.2. NOTE 11 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des éventuelles pertes de valeur (cf. § Dépréciation).

Les dépenses de développement engagées en vue de la production de matériels nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si le Groupe peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du matériel et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. Ces conditions sont considérées remplies lorsque les six critères de capitalisation imposés par la norme IAS 38.57 sont démontrés.

Les autres dépenses de développement, engagées notamment en vue de la maintenance évolutive et de l'optimisation courante des matériels sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué dès qu'il y a un indice qu'un actif a pu perdre de sa valeur et au moins une fois par an au 31 décembre. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Frais de développement	1,5 à 4 ans
Logiciels	1 à 3 ans

VALEUR BRUTE (en milliers d'euros)	Logiciels et licences	Frais de développement capitalisés	Relations clients	Marques	Total
Au 1er janvier 2017	517	3 301	775	339	4 932
Acquisitions					-
Sorties					-
Variation de périmètre	329	708			1 037
Au 31 décembre 2017	846	4 009	775	339	5 969
Acquisitions	25				25
Sorties	(338)				(338)
Variation de périmètre					-
Au 31 décembre 2018	533	4 009	775	339	5 656

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (en milliers d'euros)	Logiciels et licences	Frais de développement capitalisés	Relations clients	Marques	Total
Au 1er janvier 2017	(516)	(3 302)	(775)	(339)	(4 932)
Dotations		(66)			(66)
Sorties & Reprises de provision					-
Variation de périmètre	(329)	(497)			(826)
Au 31 décembre 2017	(845)	(3 865)	(775)	(339)	(5 824)
Dotations	(5)	(141)			(146)
Sorties & Reprises de provision	338				338
Variation de périmètre					-
Au 31 décembre 2018	(512)	(4 006)	(775)	(339)	(5 633)

VALEUR NETTE	Logiciels et licences	Frais de développement capitalisés	Relations clients	Marques	Total
Au 1er janvier 2018	1	144	-	-	145
Au 31 décembre 2018	21	3	-	-	23

4.3.3. NOTE 12 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (cf. § *Dépréciation*).

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Matériels et outillages	3 ou 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Installations & agencements & mobilier de bureau	10 ans

VALEUR BRUTE (en milliers d'euros)	Matériels et outillages – Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1er janvier 2017	1 492	753	2 245
Acquisitions	74	65	139
Sorties		(48)	(48)
Reclassement		67	67
Écarts de conversion	(9)	(21)	(30)
Au 31 décembre 2017	1 557	816	2 373
Acquisitions	68	7	75
Sorties	(835)	(153)	(988)
Reclassement en Actifs destinés à être cédés	-	(11)	(11)
Écarts de conversion	3	1	4
Au 31 décembre 2018	793	660	1 453

AMORTISSEMENTS (en milliers d'euros)	Matériels et outillages – Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1er janvier 2017	(1 115)	(450)	(1 565)
Dotations	(132)	(149)	(281)
Sorties		43	43
Variation de périmètre		(44)	(44)
Écarts de conversion	8	13	21
Au 31 décembre 2017	(1 239)	(587)	(1 826)
Dotations	(174)	(64)	(238)
Sorties	736	151	887
Reclassement en Actifs destinés à être cédés	-	11	11
Écarts de conversion	(3)	(1)	(4)
Au 31 décembre 2018	(680)	(490)	(1 170)

VALEUR NETTE	Matériels et outillages – Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1er janvier 2018	318	229	547
Au 31 décembre 2018	113	170	283

4.3.4. NOTE 13 Participation dans les entités associées

Au 31 décembre 2018, la valeur de la participation de Netgem SA dans la co-entreprise Vitis consolidée par mise en équivalence, s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Vitis
Pourcentage de contrôle	52,00%
Valeur comptable de l'actif net détenu	2 350
Quote-part de résultat	(2 811)
Contribution aux capitaux propres consolidés	11

en millions d'euros	2018	2017	Var.	
Chiffre d'affaires	10.4	5.6	+4.8	+86%
Résultat net	-5.5	-3.4	-2.1	-62%

Le chiffre d'affaires de Vitis, essentiellement constitué de ventes de services, est en hausse de 86% à € 10,4 millions.

Vitis reste en perte à hauteur de € 5,5 millions, en raison des coûts liés à l'acquisition d'un parc d'abonnés en propre.

En 2018, la Caisse des Dépôts et Réunicable ont apporté € 4 millions en numéraire à Vitis (€ 2 millions d'ORA souscrites par CDC et € 2 millions d'augmentation de capital souscrite par Réunicable au travers de l'exercice de BSA), dont la trésorerie s'élevait à € 5,3 millions fin 2018.

4.3.5. NOTE 14 Actifs financiers

Les actifs financiers courants de K€ 7 130 correspondent à la part à moins d'un an de la créance financière détenue dans le cadre de contrats de lease back d'équipements (où Netgem est bailleur).

Au cours de l'exercice 2018, un nouveau contrat de lease back a été comptabilisé en actif financier conformément à la norme IAS17 (où Netgem est bailleur).

4.3.6. NOTE 15 Stocks

Les stocks sont constitués (i) de composants électroniques et d'accessoires utilisés dans le cadre de la fabrication et du service après-vente des décodeurs commercialisés par la Société et (ii) de décodeurs.

Les stocks sont évalués au coût d'achat, calculé selon la méthode du premier entré - premier sorti (composants, accessoires, automates, pièces détachées et consommables) et au coût de production (décodeurs). Une dépréciation des stocks est constituée dès lors que leur valeur nette de réalisation devient inférieure à leur coût.

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Valeur brute	842	387
Provisions cumulées	-	-
Valeur nette	842	387

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Composants électroniques	76	-
Produits semi-finis	70	128
Produits finis	696	259
Total valeur nette	842	387

La valeur nette des stocks au 31 décembre 2018 s'établit à K€ 842 contre K€ 387 au 31 décembre 2017. Elle correspond principalement à la valeur nette de produits finis et de composants.

Le montant des stocks de produits finis au 31 décembre 2018 était destiné à assurer les livraisons de l'année 2019.

4.3.7. NOTE 16 Clients et comptes rattachés

Depuis le 1^{er} janvier 2018 (voir note 2), la dépréciation des créances commerciales doit être calculée selon le modèle des « pertes attendues ». La clientèle du groupe, principalement constituée d'opérateurs multi-services, étant très concentrée, le modèle de « pertes attendues » est donc peu adapté.

On notera également qu'aucune dépréciation clients significative n'avait été enregistrée au 31 décembre 2018.

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Valeur brute	10 181	16 397
Provisions cumulées	(7)	-
Valeur nette	10 174	16 397
<i>Créances nettes à moins d'un an</i>	<i>10 174</i>	<i>16 397</i>

Le poste client a été notamment impacté par la mise en place de solutions de financement au cours de l'exercice 2018 (lease-back où Netgem est bailleur).

4.3.8. NOTE 17 Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
État – impôt sur les bénéfices et crédit d'impôt recherche.	4 026	4 326
Créances fiscales et sociales	214	1 243
Charges constatées d'avance.	733	304
Autres actifs à court terme	234	447
Total des autres créances et comptes de régularisation	5 207	6 320
<i>Autres actifs courants à moins d'un an</i>	<i>5 207</i>	<i>6 320</i>

4.3.9. NOTE 18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de leur date d'acquisition. Pour qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie et être soumise à un risque négligeable de variation de valeur.

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Disponibilités	10 981	6 590
Valeurs mobilières de placement et comptes à terme	-	3 659
Total des disponibilités	10 981	10 249

Les disponibilités détenues en banque sont principalement libellées en euros.

4.3.10. NOTE 19 Capitaux propres et informations sur le capital

Capital social

Au 31 décembre 2018, le capital social s'élève à K€ 5 933 et est libéré intégralement. Il est composé de 29 664 667 actions d'une seule catégorie et d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Le nombre d'actions pour le calcul de l'EPS dilué est augmenté des 1 140 000 actions attribuées dans le cadre du Plan d'AGA.

L'actionnariat est détaillé dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'Entreprise 2018, section 4.1 (Structure du capital de la Société).

Gestion des capitaux propres

Dans le cadre de la gestion de ses capitaux propres, le Groupe a pour objectif d'améliorer la notation du risque de crédit propre et de disposer de ratios sur capital sains de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le Groupe gère la structure de ses capitaux propres et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut décider du paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions.

L'exercice 2018 a été marqué par la distribution en mai 2018 d'un dividende en espèces de € 0,10 par action (soit une enveloppe globale de K€ 2 756) dans le cadre de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

À ce jour, compte tenu d'un endettement financier modéré et du niveau de la trésorerie et des capitaux propres du Groupe au cours des trois derniers exercices, le suivi de ratios d'endettement par rapport aux capitaux propres n'a pas été jugé pertinent.

Programme d'achat d'actions

Le 3 mai 2018, les actionnaires de la Société ont autorisé la mise en œuvre d'un nouveau programme d'achat d'actions de la Société dans la limite d'un nombre maximal d'actions représentant jusqu'à 10% du capital social et ce pour une période de dix-huit mois. Ce programme remplace celui approuvé par les actionnaires en juin 2017.

Le montant global des fonds pouvant être affectés à la réalisation de ce programme de rachat d'actions ne peut excéder € 10 millions.

Au 31 décembre 2018, les actifs figurant au compte de liquidité correspondent à 188 241 actions propres valorisées à K€ 272 et à K€ 63 en espèces. Sur la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018, le nombre d'actions acquises et cédées dans le cadre de ce contrat s'est établi respectivement à 606 326 et 418 085 et les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat ont généré une moins-value de K€ 114 pour Netgem.

Par ailleurs, au 31 décembre 2018, la Société détenait 2 597 296 actions en trésorerie, achetées dans le cadre de programmes d'achat d'actions et valorisées K€ 6 423 au cours d'achat, soit € 2,47 par action. Ces actions ont fait l'objet d'une revalorisation au cours de clôture qui a conduit la Société à constater une provision dans les comptes sociaux de Netgem SA au 31 décembre 2018 à hauteur de K€ 1 564.

Pour ce programme, la Société détenait K€ 19 en espèces en compte chez le courtier en charge des achats au 31 décembre 2018.

En 2018, la Société a acheté 835 621 de ses propres actions dans le cadre de ses programmes d'achat d'actions, hors contrat de liquidité.

4.3.12. NOTE 21 Provisions

Une provision est comptabilisée dans l'état de la situation financière lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources non représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

(en milliers d'euros)	31/12/2017	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Var de périmètre	Écart de conversion	31/12/2018
Provisions à caractère social	53						53
Autres provisions	1 826		(1 187)	(638)			1
Total provisions	1 879	-	(1 187)	(638)	-	-	54
<i>Dont part à plus d'un an</i>							
<i>Dont part à moins d'un an</i>	1 879		(1 187)	(638)			54

Le paiement du règlement d'ensemble du contrôle fiscal couvrant les exercices 2012 et 2013 et le crédit impôt recherche 2011, 2012 et 2013 ayant été effectué sur 2018, l'intégralité de la provision a été reprise.

4.3.13. NOTE 22 Passifs financiers

Les passifs financiers non courant (K€ 308) correspondent à la part à plus d'1 an de deux prêts auprès de la BPI contractés par la société Connected Labs. Un premier prêt à taux zéro sera intégralement remboursé le 31 décembre 2022 à raison de paiements trimestriels de K€ 20 chacun. Le second prêt à taux zéro également sera intégralement remboursé le 30 septembre 2023 à raison de paiements trimestriels de K€ 6 chacun. La part à moins d'un an pour K€ 104 a été comptabilisée en passifs financiers courants.

La créance financière de K€ 7 130 (cf. 4.3.5. Note 14) constatée dans le cadre de la signature d'un *lease back* d'équipements a été adossée à des financements obtenus auprès d'établissements financiers (de type affacturage). Ils ont été comptabilisés au coût amorti en passif financier courant pour K€ 7 102.

4.3.14. NOTE 23 Fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs	5 116	10 908
Fournisseurs – factures non parvenues	6 933	7 539
Total des Fournisseurs	12 049	18 447

4.3.15. NOTE 24 Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Dettes fiscales et sociales	3 335	4 260
Produits constatés d'avance	266	449
Acomptes sur commandes et avoirs	163	192
Impôt sur les sociétés	67	262
Autres dettes	125	120
Total	3 956	5 283

4.3.16. NOTE 25 Actifs et passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent la ventilation par nature et par catégorie des actifs et passifs financiers du Groupe aux 31 décembre 2018 et 2017 :

ACTIFS & PASSIFS FINANCIERS 2018 (en milliers d'euros)	Ventilation par catégorie d'instruments					
	Valeur nette comptable 31/12/2018	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Instruments détenus jusqu'à l'échéance	Autres dettes	dettes au coût amorti
Actifs financiers non courants	667		667			
Clients et comptes rattachés	10 174		10 174			
Équivalents de trésorerie	-					
Trésorerie	10 981	10 981				
Autres actifs courants	12 337		12 337			
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	34 159	10 981	23 178	-	-	-
<i>dont valeur brute</i>	<i>34 330</i>	<i>10 981</i>	<i>23 349</i>			
<i>dont dépréciation</i>	<i>(171)</i>	-	<i>(171)</i>			
Passifs financiers non courants :	308	-	-	-	-	308
Emprunts et dettes financiers, part > 1 an	308					308
Avances d'actionnaires, part > 1 an						
Autres passifs financiers non courants						
Passifs financiers courants :	23 211	-	-	-	16 005	7 206
Emprunts et dettes financiers, part < 1 an	7 206					7 206
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 049				12 049	
Autres passifs courants	3 956				3 956	
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	23 519	-	-	-	16 005	7 514

Les actifs financiers non courants sont essentiellement constitués de dépôts et cautionnements versés par les entités du Groupe, créances clients et des disponibilités liées au programme d'achat d'actions et contrat de liquidité.

Il est rappelé que la Société a mis en place depuis le 15 janvier 2007 un contrat de liquidité conforme à la charte de l'AFEI approuvée par l'Autorité des marchés financiers avec la société Oddo Corporate Finance.

ACTIFS & PASSIFS FINANCIERS 2017 (en milliers d'euros)	Ventilation par catégorie d'instruments					
	Valeur nette comptable 31/12/2017	Juste valeur par résultat	Prêts et créances	Instruments détenus jusqu'à l'échéance	Autres dettes	dettes au coût amorti
Actifs financiers non courants	2 593		2 593			
Clients et comptes rattachés	16 397		16 397			
Équivalents de trésorerie	3 659	3 659				
Trésorerie	6 590	6 590				
Autres actifs courants	13 906		13 656			
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	43 145	10 249	32 646	-	-	-
<i>dont valeur brute</i>	43 145	10 249	32 646			
<i>dont dépréciation</i>	-	-	-			
Passifs financiers non courants :	2 869	-	-	-	-	2 869
Emprunts et dettes financiers, part > 1 an	2 869					2 869
Avances d'actionnaires, part > 1 an						
Autres passifs financiers non courants						
Passifs financiers courants :	26 757	-	-	-	23 730	3 027
Emprunts et dettes financiers, part < 1 an	3 027					3 027
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 447				18 447	
Autres passifs courants	5 283				5 283	
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	29 626	-	-	-	23 730	5 896

4.4. Informations complémentaires

4.4.1. NOTE 26 Juste valeur des instruments financiers et informations sur les risques financiers

Au 31 décembre 2018 le Groupe n'avait contracté aucun achat à terme.

4.4.2. Informations sur les risques

Outre les risques décrits par la Société au paragraphe « Risques opérationnels » du Rapport de Gestion (2.10.2), le Groupe est exposé aux risques financiers suivants :

- Risque de liquidité ;
- Risques de marché (change, taux, actions) ;
- Risques de crédit, risque de concentration client et risque pays.

Risques de liquidité

Le Groupe estime ne pas être exposé à ce risque, compte tenu de sa structure financière générale, du niveau et de la structure de son actif circulant et d'un endettement financier limité.

Le Groupe a négocié une ligne d'affacturage avec une de ses banques, avec recours, pour un plafond de financement d'environ € 15 millions. Cette ligne n'a jamais été tirée en 2018.

Risques de marché

Risques de change

Compte tenu du caractère international de son activité et de ses implantations, le Groupe est exposé à un risque de change tant à l'égard de ses clients qu'à l'égard de ses fournisseurs. Au 31 décembre 2018, la position nette de change par devise est la suivante :

	GBP	USD
Actifs	4 361	4 188
Passifs	(1 180)	(5 213)
Position nette en devises avant gestion	3 181	(1 025)
Couverture	-	-
Position nette en devises après gestion	3 181	(1 025)
Position nette en euros après gestion	3 557	(895)
<i>Impact sur la position nette de la variation de -1% de la devise</i>	36	(9)

Dans le cadre de son activité de vente de terminaux, le Groupe réalise la majeure partie de ses achats en USD. Une partie limitée des contrats clients du Groupe est libellée en USD. Lorsque l'activité le permet, le Groupe utilise les USD générés par ses ventes pour régler ses achats libellés en USD. Dans le cadre d'une centralisation de trésorerie, les USD générés par les filiales sont utilisés par les autres entités du Groupe qui en manquent éventuellement, au travers de contrat de change intra-groupe.

Pour la part de ses achats non couverte par ses contrats clients libellés en USD, le Groupe achète des USD sur les marchés financiers, dans le cadre d'opérations de change à terme ou spot. Le Groupe n'utilise pas d'autres types de produit de change. Les achats d'USD sont réalisés lorsque les engagements dans cette devise deviennent suffisamment probables et lorsqu'ils atteignent des montants significatifs.

Une partie des contrats clients du Groupe est libellée en GBP et en AUD, le Groupe est ainsi exposé aux variations de ces devises et réalise des opérations de couverture lorsque les engagements dans ces devises deviennent suffisamment probables et lorsqu'ils atteignent des montants significatifs.

Une partie des dépenses opérationnelles du Groupe sont libellées en GBP, en SGD, AUD et MXN.

Le Groupe évalue et ajuste régulièrement ses besoins de couverture, en tenant compte des dépenses opérationnelles par devise.

Le Groupe ne couvre que son risque de change opérationnel et ne couvre pas le risque de change lié aux investissements dans ses filiales étrangères dont la devise de référence est l'USD (Netgem Singapore et Netgem Australia) ou le GBP (filiale anglaise).

Il ne peut être donné aucune garantie sur le fait que le Groupe pourra gérer efficacement dans le futur son risque de change et que la politique suivie lui permettra de ne pas subir de pertes du fait de ce risque ou de maintenir un niveau de marge satisfaisant.

La Société négocie les conditions des couvertures de risques de change au mieux de ses intérêts sans toutefois pouvoir garantir que les taux négociés constitueront les meilleurs taux de couverture du marché ni qu'elle sera en mesure de négocier des taux raisonnables.

Toute dégradation des conditions de négociation de ces taux ou évolution défavorable des taux pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Risques sur actions

La Société est exposée au risque sur actions du fait des actions Netgem qu'elle détient en trésorerie.

Au 31/12/2018, en K€ (données sociales)	Total
2 785 537 actions Netgem, valorisées à 0,96€ par action (cours moyen de décembre 2018)	2 674

Risques sur matières premières

Le Groupe n'achetant pas de matières premières ou énergétiques, ce risque indirect est traité dans la rubrique « Dépendance vis-à-vis de certains de ses fournisseurs ».

Risques de crédit, risque de concentration clients et risque pays

Les créances sur lesquelles le Groupe encourt un risque de crédit ou de contrepartie sont principalement les créances clients et les créances auprès d'établissements.

Le Groupe évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses contreparties, en tenant compte du risque pays, et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Le montant de ces pertes est resté dans les limites anticipées par la Direction en 2018.

La clientèle du Groupe est principalement constituée d'opérateurs multi-services en Europe, Asie et Amérique latine.

Le tableau ci-après récapitule le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé au cours des exercices clos les 31 décembre 2018, 2017, 2016, 2015 et 2014 auprès des cinq et dix principaux clients du Groupe par rapport au chiffre d'affaires total de ces exercices, illustrant le risque de concentration client :

Données IFRS consolidées	2018	2017	2016	2015	2014
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des cinq principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	58,9%	62,4%	66.3%	71.8%	62.3%
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des dix principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	87,1%	91,2%	86.2%	88.3%	87.3%

En 2018, 2 clients contribuent chacun à plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé et de la marge consolidée du Groupe.

Le risque de concentration client est resté significatif en 2018 :

% de la marge brute – données IFRS consolidées	2018
Client 1	24%
Client 2	18%
Client 3	9%
Client 4	8%
Client 5	7%

Les créances commerciales sont toutes à moins d'un an.

Au cours de l'exercice 2018, le Groupe a étendu ses solutions de financement sécurisé à moyen terme pour certains clients stratégiques.

Si un défaut de paiement avéré survenait sur ces solutions de financement, celui-ci aurait un impact défavorable significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Si l'un des principaux clients du Groupe décidait de limiter son activité avec Netgem ou de mettre fin à ses relations commerciales avec le Groupe ou faisait défaut, cela pourrait avoir un impact défavorable significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

La Société bénéficie d'une garantie pour remplacement de produits non conforme aux spécifications sur une durée de 24 mois à compter du départ de l'usine des produits, notamment en cas de défaut épidémique.

Malgré les précautions prises par le Groupe, le défaut d'un client ou d'un fournisseur ou la matérialisation d'un risque pays pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Le Groupe a par ailleurs mis en place une politique de gestion de la trésorerie ayant pour objectif de limiter les placements à des instruments financiers liquides. Les disponibilités du Groupe sont essentiellement exprimées en euros et concentrées dans des banques de type G-SIFI.

4.4.3. NOTE 27 Engagements hors état de la situation financière

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est amené à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements ont fait l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés aux personnels, litiges, etc.).

Les engagements hors état de la situation financière et passifs éventuels sont listés ci-après.

Opérations courantes

Le Groupe s'est engagé pour les montants suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Avals, cautions et garanties donnés	-	-
Engagements de location donnés	780	353
Engagements d'achats de composants formalisés dans des commandes émises	1 323	2 887
Total	2 102	3 240

Netgem peut être amené à prendre des engagements de production ou d'achat de composants auprès de ses fournisseurs qui ne sont pas couverts par des commandes de clients, afin de pouvoir respecter certains délais de livraison. La plupart des engagements d'achats de composants sont formalisés par des commandes. Des engagements supplémentaires d'achats de composants sont pris dans le cadre de la transmission de plan de production prévisionnel aux fournisseurs du Groupe. De tels engagements à découvert sont limités et surveillés afin de ne pas dépasser des limites de risque définies en interne comme raisonnables.

Les garanties sur équipements défectueux données aux clients et reçues symétriquement des fournisseurs ne sont pas valorisables mais constituent des engagements donnés et reçus.

Engagements financiers reçus

Néant.

4.4.4. NOTE 28 Rémunération des dirigeants

Les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2018 ont été revus par le Conseil d'administration du 8 mars 2018 et approuvé par l'assemblée générale des actionnaires du 3 mai 2018 (résolutions 10 à 13).

Au cours de l'Assemblée Générale du 3 mai 2018, les actionnaires ont autorisé le versement de jetons de présence aux administrateurs de Netgem pour l'exercice en cours d'un montant global de K€ 120. Le montant versé en 2018, s'établit à K€ 49.

Le montant total des rémunérations au titre des avantages à court terme et avantages en nature alloués aux membres des organes de direction (Comex) et d'administration de la Société, paiements en actions inclus, s'est élevé à K€ 2 027 en 2018 pour 6 personnes contre K€ 1 812 en 2017. Ces montants incluent la rémunération allouée au titre des paiements en actions pour K€ 513 en 2018 et K€ 298 en 2017 (IFRS 2).

Les mandataires sociaux de Netgem ne bénéficient d'aucune prime de départ ou d'arrivée, ni d'un régime complémentaire de retraite spécifique. Aucun avantage postérieur à l'emploi n'est prévu pour les dirigeants de Netgem.

4.4.5. NOTE 29 Informations sur les parties liées

Filiales

Les transactions et soldes entre Netgem et ses filiales consolidées par intégration globale sont totalement éliminés en consolidation.

Relations avec d'autres parties liées

Les soldes et transactions indiqués ci-dessous sont principalement liés à l'exécution de la convention conclue avec la société J2H (cf. rapport sur les conventions réglementées).

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Créances clients		
Titres de participation et créances rattachées		
ACTIF	-	-
Dettes fournisseurs	220	110
Autres dettes		
PASSIF	220	110
Autres achats et charges externes	110	110
Charges de personnel		
Charges	110	110
Chiffre d'affaires		
Produits financiers		
PRODUITS	-	-

4.4.6. NOTE 30 Événements post-clôture

Le Conseil d'Administration du 21 mars 2019 a proposé le maintien du dividende à 10 centimes par action. Une option de paiement du dividende en actions avec décote de 10% sera proposée à la prochaine assemblée générale des actionnaires le 14 mai 2019. Les actionnaires fondateurs (30% du capital à fin 2018) ont indiqué qu'ils retiendront cette option.

L'apport de la branche d'activité "plateforme multi-écrans et enregistreur numérique" à Vitis est en cours de mise en œuvre. Cette opération est soumise à un certain nombre de conditions suspensives habituelles, notamment l'accord de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de Netgem (le 14 mai 2019).

En outre, Netgem a accordé à Vitis une facilité de prêt de 1,3 million d'euros sur 5 ans début 2019 afin de contribuer à son bon développement.

Au travers ces opérations, Netgem maintient sa position d'actionnaire de référence à long terme de Vitis.

Un partenariat stratégique a été signé avec ZTE afin d'offrir aux opérateurs multi-services européens des solutions combinées de maison connectée et apporter à Netgem un mécanisme de financement à long terme de son développement.

4.4.7. NOTE 31 Honoraires des commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

- Cabinet Mazars, représenté par Marc Biasibetti, titulaire ;
- Cabinet ACEFI CL, représenté par Matthieu Mortkowitch, titulaire.

Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

Le tableau ci-après récapitule le montant hors taxes des honoraires facturés par les contrôleurs légaux de la Société et les membres de leurs réseaux au titre des prestations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 pour la Société et ses filiales françaises et étrangères consolidées par intégration globale :

Honoraires des commissaires aux comptes (en euros)	MAZARS 2018 - ERNST & YOUNG 2017		CABINET ACEFI CL		TOTAL	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
AUDIT :						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :						
Émetteur	68 500	83 000	50 000	53 000	118 500	136 000
Filiales intégrées globalement	19 500	19 237	7 000	7 000	26 500	26 237
Missions accessoires :						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement						
Sous-total AUDIT	88 000	102 237	57 000	60 000	145 000	162 237
Service autre que la certification des comptes (« SACC »)		1 200		1 200		2 400
Sous-total CONSEIL	-	1 200	-	1 200	-	2 400
TOTAL GENERAL	88 000	103 437	57 000	61 200	145 000	164 637

